



5^e Journée Nationale IHAB
26 septembre 2023
L'IHAB EN 2023
NOUVELLES STRATÉGIES,
NOUVEAUX DÉFIS

Le label Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB) évolue !

Cette démarche qualité initiée en 1991 par l'OMS et l'Unicef est régulièrement actualisée pour tenir compte des nouveautés scientifiques et améliorer l'accompagnement des nouveau-nés et de leurs parents. La dernière mise à jour internationale est en cours d'adaptation en France.

Cette 5^e Journée Nationale permettra de faire le point sur l'évolution du label et sur les nouveaux défis à relever, avec les équipes d'IHAB France et des invités, dont Adeline Hazan, Présidente de l'Unicef France, le Pr Serge Hercberg, créateur du Nutri-Score, Adrien Taquet, co-président du comité d'orientation des Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant.

Cet événement aura lieu en vidéo-conférence, depuis un studio d'enregistrement.

PROTÉGER LES PARENTS CONTRE LES PRESSIONS COMMERCIALES

Les recommandations auxquelles doivent se conformer les maternités et les services de néonatalogie pour obtenir le label IHAB vont passer de 12 à 10. La première de celles-ci sera désormais le respect du Code international de commercialisation des substituts de lait maternel (Code OMS). **Il s'agit là de réaffirmer et de garantir la liberté de choix des parents** : ils doivent recevoir une information complète, sincère, basée sur la science et être protégés des pressions commerciales des fabricants de substituts de lait maternel qui n'hésitent pas à diffuser des informations erronées et à exploiter leurs inquiétudes pour gagner des parts de marché.

La matinée de cette 5^e Journée Nationale permettra de mieux comprendre le contexte à l'origine de cette évolution, avec notamment l'intervention d'**Adeline Hazan** sur les Droits de l'Enfant, celle du **Pr Serge Hercberg** sur les lobbys et la santé publique, celles de **Brigitte Provenzano** et du **Dr Béatrice Mestdagh**, de la Coordination IHAB France, sur les évolutions du référentiel IHAB.

LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS AU CŒUR DES COMPÉTENCES

L'importance pour la santé et le développement du nouveau-né des relations qu'il noue dès les premiers instants avec sa famille et son environnement n'est plus à démontrer. Elle est à l'origine du concept des 1000 Premiers Jours, qui a donné lieu dans notre pays au déploiement

d'un programme gouvernemental dont IHAB France est partenaire. **Favoriser la sécurité affective et le lien parental est, en effet, l'un des principaux objectifs de la démarche IHAB**, qui prévoit la formation des équipes soignantes à l'accompagnement bienveillant des familles. La seconde recommandation du nouveau référentiel prévoit ainsi l'évaluation des compétences nécessaires à cet accompagnement et place la communication avec les parents au cœur des savoirs.

Ouverte par **Adrien Taquet**, la seconde partie de la Journée Nationale IHAB France permettra dans un premier temps de faire un point d'étape sur le programme des 1000 Premiers Jours avec **Mayalen Iron**, directrice de ce projet au Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales. Puis des retours d'expériences seront apportés par le réseau IHAB : le **Pr Laurent Storme** (CHU de Lille), sur la contribution IHAB au programme des 1000 Premiers jours ; le **Dr Sylvaine Rousseau** (CH de Roubaix) sur le modèle du "couplet care scandinave" et la participation active des parents aux soins de leur bébé en unité de soins Intensifs. Enfin, des membres de **l'équipe de la maternité du CH Saint Quentin** présenteront des outils de communication avec les parents développés dans le cadre de la démarche IHAB au sein de leur établissement.

INSCRIPTION, PROGRAMME
ET PRÉSENTATION DES INTERVENANTS
SUR LE SITE

www.journeehab2023.com

La 5^e journée nationale IHAB est destinée aux professionnels de la périnatalité des pays francophones :

- professionnels de santé au contact des femmes enceintes, des mères et des nouveau-nés travaillant en maternité ou en néonatalogie (issus d'un service labellisé IHAB, en démarche de labellisation ou simplement intéressé par la démarche).
- professionnels de la PMI,
- professionnels de santé libéraux
- pharmaciens
- directeurs d'établissements (publics et privés)
- représentants des institutions (dont les ARS) et réseaux de santé périnatale
- formateurs en périnatalité.
- membres d'associations d'aide et de soutien aux parents

Date limite des inscriptions : jeudi 21 septembre 2023. Tarif unique de 45 euros, incluant la journée de visionnage live et l'accès replay pendant un mois.